

Cafs-Casim

IME-ITEP

ITEP

Livret d'accueil



Casim-Cafs

C.A.S.I.M., je vais vous dire ce que ça veut dire

Centre d'Accueil : « *en fait c'est des maisons assez grandes mais on n'est jamais plus de 6 jeunes le soir.* »

Spécialisé : « *Ils disent spécialisé, parce qu'on a des difficultés.* »

Internat : « *On y va le soir après l'école et on dort là-bas.* »

Modulable : « *Le weekend c'est fermé et en semaine chaque jeune est présent de 1 nuit à 4 nuits, ça dépend des parents et du directeur.* »

Et le C.A.F.S.

« *La différence avec le CASIM, c'est qu'on est accueilli par un assistant familial, dans sa famille. Mais attention l'assistant familial c'est comme les éducateurs, il a fait une formation et il a un diplôme pour s'occuper des enfants. Et on peut aussi y être accueilli des week-end.* »

Quels sont les enfants accueillis ?

Les enfants ou adolescents accueillis au CASIM présentent des difficultés psychologiques qui se manifestent par des troubles du comportement. Pour eux, construire et maintenir des relations avec les autres est très problématique. C'est pour ça qu'aller dans les lieux où vont les jeunes de leur âge est souvent difficile.

A quoi servent le CASIM et le CAFS?

Les conflits sont nombreux en famille, ça dure depuis longtemps, chacun en souffre, mais rien ne semble pouvoir changer. Et pourtant il n'est pas facile de se séparer.

L'objectif du CASIM est d'apporter une aide à l'enfant et à ses parents afin d'apaiser les relations dans la famille.

Tu veux bien être mon pote ?



Comment j'arrive au Casim ou au Cafs ?



J'ai des difficultés,
MOI ?
Prouve-le !

Il y a d'abord une notification de la MDPH

« Tout commence quand tes parents téléphonent au directeur du CASIM ou au CAFS. »

« Après, s'il y a une place dans une maison où les enfants ont ton âge, tes parents et toi vous rencontrez, parfois ensemble, parfois séparément le chef de service et la psychologue du CASIM ou au CAFS puis après vous allez visiter la maison et là tu rencontres ton futur éducateur coordinateur de ton projet. »

Ce temps avant l'accueil doit permettre aux parents de confirmer leur demande, aux professionnels du CASIM ou au CAFS de bien comprendre la situation familiale, et à l'enfant de bien comprendre la demande de ses parents et de commencer à s'exprimer sur sa situation.

« Si tes parents sont d'accord pour que tu sois accueilli au CASIM ou au CAFS, le directeur prononce ton admission. »

« Et on reste maximum 2 ans au CASIM. »



LE CASIM FAIT PARTI DE L'ASSOCIATION ARRIA

A ccueil
R econnaissance
R esponsabilité
I nnovation
A ccompagnement

L'association gère d'autres établissements et services

- SESSAD IME ARRIA
- ITEP ARRIA le Cardo
- SESSAD ITEP ARRIA
- ITEP ARRIA Les perlines:
- IME ARRIA "Hors les murs"
- LISEC ITEP ARRIA

Qu'est-ce que je fais au Casim et au Cafs ?

J'COMPRENDS PAS
POURQUOI MA MÈRE
CRIE
TOUT LE TEMPS
!!!??

► Repérer ses propres difficultés

L'accompagnement des adultes, grâce à tous les actes de la vie au quotidien, doit amener le jeune à prendre conscience de ses difficultés pour qu'il puisse commencer à trouver des solutions pour aller mieux.

► Vivre en groupe

La vie en groupe est souvent difficile pour ces jeunes. Le nombre réduit d'enfants accueillis rend supportable cette collectivité et permet à chacun d'essayer de maintenir de bonnes relations avec les autres.

► Créer l'ambiance

Une bonne ambiance c'est important, elle permet une vie agréable pour tout le monde. Pour aider chacun à se respecter et à respecter les lieux, il existe des règles de vie que l'équipe des professionnels a réfléchies.

« Si on est pas tout à fait d'accord avec certaines règles on peut les discuter en réunion de jeunes avec les éducateurs, il arrive même parfois que le directeur accepte de les changer un peu. »



Le soir et le mercredi quand il n'y a pas d'école, on fait des choses normales, on prend un goûter, on fait nos devoirs scolaires, on peut s'amuser dans la salle de jeux avec les autres jeunes, des fois on sort avec les éducateurs jouer au foot.

Une équipe pour m'accueillir et m'accompagner

Le travail de l'équipe
s'appuie sur :

LE PROJET
INSTITUTIONNEL

LE PROJET
PERSONNALISÉ
D'ACCOMPAGNEMENT
DE L'ENFANT

UNE ÉQUIPE INTERDIS-
CIPLINAIRE COMPO-
SÉE DE PROFESSION-
NELS QUALIFIÉS

Le CASIM - CAFS :
une équipe
interdisciplinaire

ÉQUIPE DE DIRECTION

- directeur
- secrétaire
- chef de service

ÉQUIPE ÉDUCATIVE

- éducateurs spécialisés
- moniteur éducateur
- maîtresse de maison
- surveillant de nuit

ÉQUIPE THÉRAPEUTIQUE

- psychologue
- médecin psychiatre
- assistante de service social

Le travail de l'équipe interdisciplinaire s'articule sur une organisation rigoureuse, des réunions spécifiques, une formation permanente, et une concertation effective avec les familles et les différents partenaires.

Le soir il ne faut pas oublier de prendre sa douche. Ha oui ! j'oubliais ! il faut aussi aider à mettre le couvert et à débarrasser la table après les repas. On peut aussi être dans sa chambre pour être des fois tranquille.

Mes grands objectifs de travail au Casim et au Cafs

Appréhension des difficultés

Autonomie

Relation avec les autres jeunes

Relations enfants parents

Intégration

*J'veux bien m'intégrer,
mais doucement
j'fais gaffe à la
DÉSINTÉGRATION !!*

GLOSSAIRE

PPA : Projet Personnalisé
d'Accompagnement

ESS : Equipe de Suivi de Scolarité

IME : Institut Médico Educatif

ITEP : Institut Thérapeutique
Educatif et Pédagogique

LISEC : Lieu de SEjour Chantier

MDPH : Maison Départementale
des Personnes Handicapées

SESSAD : Service d'Education
Spécialisée et de Soins A Domicile



Mon projet personnalisé

Le PPA

- ▶ Chaque enfant ou adolescent bénéficie d'un projet personnalisé adapté à ses besoins.
- ▶ Ce projet est conçu par l'équipe interdisciplinaire avec la participation des parents et du jeune
- ▶ Le projet est évalué et adapté régulièrement.

Comment on fait le PPA ?

- ▶ Les parents sont reçus avant la réunion des professionnels pour qu'ils donnent leur avis
- ▶ Ils sont reçus de nouveau après la réunion pour savoir s'ils sont d'accord avec les réflexions issues de la réunion de PPA
- ▶ Le jeune, donne son avis sur son Projet Personnalisé d'Accompagnement et il peut proposer des activités qui lui conviendraient
- ▶ L'éducateur coordinateur, s'assure que ce qui a été décidé en réunion et avec les parents soit bien mis en œuvre au quotidien



ACCÈS AU DOSSIER

Le Dossier de suivi de l'accompagnement de l'enfant est tenu au Sessad IME Arria dans le respect des dispositions en vigueur. Il peut être consulté par les parents ou le jeune majeur sur demande écrite adressée au directeur.



SIEGE SOCIAL

13, Bd des poilus 44300 NANTES

Tél. : 02 40 18 60 60 • Fax : 02 40 49 36 86

ITEP Casim ARRIA - IME-ITEP Cafs-ARRIA

13, bd des Poilus 44300 NANTES • Tél. 02 40 18 60 65